



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 27 OCTOBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie ce jeudi 27 octobre 2016 à 17h30, sous la présidence de Monsieur Christophe PILCH, Maire.

Etaient absents excusés et avaient donné procuration: F. THERET - C.KUBIAK – P. LELIEVRE - M. DIEVART – F. THIBERVILLE - M. OULD RABAH – G. CHEVRY – A. BERTIN.  
Etait absent excusé : J.L FOSSIER

Après avoir désigné Mme LESAGE, secrétaire de séance, et approuvé le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2016, l'Assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

Vu l'exposé du Maire,

Vu la loi n°2015-264 du 9 mars 2015 portant réforme des accords locaux de répartition des sièges de conseiller communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5211-6-1 et suivants,

Considérant la composition actuelle du conseil communautaire de la communauté d'agglomération HENIN-CARVIN,

Considérant la démission de Monsieur Jean HAJA Maire de Rouvroy acceptée par Mme la Préfète le 11 octobre 2016,

### **DECIDE :**

- De fixer à 61, le nombre de sièges de l'organe délibérant de la communauté d'agglomération HENIN-CARVIN,
- que les sièges seront répartis de la manière suivante entre les quatorze communes-membres de la communauté d'agglomération HENIN-CARVIN

COMMUNE	Population municipale en 2016	Sièges attribués sans accord local	Sièges attribués suite à l'accord local de 2013	Sièges attribués dans le cadre d'un accord local en 2016	Proportion de population municipale sur population globale 2016	Ecart de 20% sur proportion de population (limites basse et haute)		Proportion en sièges	Conformité aux règles fixées par le CGCT et la loi du 9 mars 2015
BOIS-BERNARD	840	1	1	1	0,68%	0,54%	0,81%	1,64%	Dérogation de droit
CARVIN	16 873	7	9	9	13,57%	10,86%	16,29%	14,75%	conforme
COURCELLES-LES-LENS	6 604	2	3	3	5,31%	4,25%	6,38%	4,92%	conforme
COURRIERES	10 639	4	5	5	8,56%	6,85%	10,27%	8,20%	conforme
DOURGES	5 735	2	3	3	4,61%	3,69%	5,54%	4,92%	conforme
DROCOURT	2 973	1	2	2	2,39%	1,91%	2,87%	3,28%	Exception prévue
EVIN-MALMAISON	4 583	2	2	2	3,69%	2,95%	4,42%	3,28%	conforme
HENIN-BEAUMONT	26 748	11	11	11	21,52%	17,22%	25,82%	18,03%	conforme
LEFOREST	6 958	3	4	4	5,60%	4,48%	6,72%	6,56%	conforme
LIBERCOURT	8 534	3	4	4	6,87%	5,49%	8,24%	6,56%	conforme
MONTIGNY-EN-GOHELLE	10 227	4	5	5	8,23%	6,58%	9,87%	8,20%	conforme
NOYELLES-GODAULT	5 269	2	3	3	4,24%	3,39%	5,09%	4,92%	conforme
OIGNIES	9 712	4	5	5	7,81%	6,25%	9,38%	8,20%	conforme
ROUVROY	8 604	3	4	4	6,92%	5,54%	8,31%	6,56%	conforme
Total	124 299	49	61	61	100,00%				

Le Maire,



*Christine Pilch*

C.PILCH